

Le 13 juin 2019 – FL/SB

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DU MERCREDI 12 JUIN 2019**

Le conseil syndical de l'Association Syndicale Autorisée du Parc s'est réuni le mercredi 12 juin 2019, à 20h30, dans la salle Wagrez, au siège de l'Association, sous la présidence de M. François Lejealle, Président.

**Présents** : **François Lejealle** (Président), **Nathalie Ganzel** (Vice-Président), **Guy Lobel** (trésorier), **Philippe Alric** (Secrétaire général), **Jean-Jacques Chiozzi** (syndic), **Joël Crevoisier** (syndic) représenté par Philippe Alric, **Frédéric Delmas** (syndic), **Jean-Luc Gayet** (syndic) représenté par François Lejealle, **Christian Marc** (syndic), **Sabine Marniquet** (syndic), **Sandra Ta-Ngoc** (Syndic), **Christopher Welton** (Syndic), **Nathalie Passedouet** (syndic suppléant), **Jean-Luc Pottier** (syndic suppléant), et **Serge Godaert** (maire-adjoint)

**Absents excusés** : **Jean-Claude Girot** (maire-adjoint)

00 °° 00

Le quorum (au moins sept syndics présents ou représentés) étant dépassé, le président déclare la séance ouverte à 20h36.

### **I. Approbation du compte rendu du conseil syndical**

Le projet de compte rendu de la réunion du conseil syndical du mercredi 22 mai 2019 est approuvé à l'unanimité sous réserve de la modification suivante :

Dans la rubrique III. – Urbanisme – Au regard du permis de construire avenue Méhul, la phrase « Le rapporteur rappelle le contexte : le propriétaire désire faire installer un nouveau portail qui nécessite qu'au moins un arbre d'alignement soit abattu, *et obtient de la DUADE le dit-permis.* » devient « Le rapporteur rappelle le contexte : le propriétaire désire faire installer un nouveau portail qui nécessite qu'au moins un arbre d'alignement soit abattu, *afin d'obtenir le permis signé par les services de la DUADE.* »

## II. Rapport des commissions

### ➤ Budget-Finance (Guy LOBEL)

RAS

### ➤ Administration Générale – Sécurité – Juridique (Philippe ALRIC)

#### ▪ **Embauche d'un personnel administratif en CDD**

Madame Stéphanie FISCHL est embauchée en CDD à un poste de cadre administratif, en remplacement de Mme Koussala, en congé maternité. Le contrat est établi pour une période de 4 mois, du 12 août au 27 décembre 2019.

Aucune objection n'est émise à cette embauche.

#### ▪ **Approbation du compte-rendu de l'Assemblée des Propriétaires du 18 mai 2019**

Le projet de compte rendu de l'Assemblée des Propriétaires du 18 mai 2019 est approuvé à l'unanimité sous réserve de la modification suivante :

« Si tout se passe correctement, les personnes viennent en Mairie afin de déposer un arrêté modificatif, *qui est à nouveau étudié et accordé, ou non, par le service de la DUADE.* »

« Les personnes doivent déposer un permis modificatif qui sera instruit *puis éventuellement accordé par la DUADE s'il est conforme.* »

#### ▪ **Prime pour intervention exceptionnelle**

Suite à la tempête Miguel survenue le vendredi 7 juin 2019 au soir, Monsieur Philippe Desforges est intervenu à plusieurs endroits dans le Parc afin de dégager les arbres dangereux. Aucune objection n'est émise pour l'attribution d'une prime exceptionnelle de 100 euros à Monsieur Philippe Desforges.

### ➤ Communication (Nathalie GANZEL)

#### ▪ **Parc Actu n°82**

Le Parc Actu, spécial Assemblée des Propriétaires, est presque prêt. Les modifications observées dans le compte-rendu de l'Assemblée des Propriétaires seront également faites dans le Parc Actu.

Un article a également été rajouté au regard de la priorité au sortir des avenues en terre, suite au débat pendant l'Assemblée.

#### ▪ **Création d'un compte Instagram**

L'ASP sera présente sur le réseau social Instagram à la suite de ce Conseil Syndical. Le nom d'utilisateur sera : aspmaisonslaffitte. Il s'agit de toucher la tranche des – 25 ans, plus présente sur Instagram que sur Facebook, mais également de montrer la beauté du Parc.

Deux syndics s'abstiennent de voter.

➤ **Urbanisme** (Sandra TA-NGOC)

▪ **Concours « Prix du Ravalement – édition 2018-2019 »**

Le rapporteur de la Commission, Mme Ta-Ngoc, ne pouvant être présente à la réunion de préparation, elle demande des volontaires pour représenter l'ASP.

Monsieur Gayet et Monsieur Chiozzi se proposent, et se rendront à la Mairie.

Monsieur Godaert rappelle, à titre informatif, que tout ravalement de façade ou de volets, fait à l'identique ne nécessite aucune demande de permis en Mairie.

➤ **Voirie et circulation** (François LEJEALLE)

Monsieur Godaert rappelle la nécessité de régler le problème des entrées charretières : les services de la DUADE sont dans l'attente d'une réglementation claire et précise de l'ASP.

Le sujet sera traité en Bureau et un formulaire sera désormais fourni à toute personne souhaitant aménager une entrée charretière.

➤ **Espaces verts** (Christian MARC)

Au regard de la demande faite pour abattre un arbre d'alignement avenue Méhul, l'ASP n'a pas encore pris de décision. Suite au rendez-vous a été fixé sur place en présence du contremaître, du régisseur de l'ASP afin de prendre connaissance de la situation. L'ASP n'a eu connaissance qu'ultérieurement des DP pour les deux portails, déposés auprès des services de la DUADE.

➤ **Développement Durable et Environnement** (Joel CREVOISIER)

RAS

➤ **Activités hippiques** (Jean-Jacques CHIOZZI)

RAS

### **III – Divers**

- **Cérémonie du 18 juin**

Le président ne pourra se rendre à la cérémonie de commémoration du 18 juin 2019, et demande qui sera disponible pour représenter l'ASP.

Jean-Jacques Chiozzi et Corinne Ascoli seront présents.

- **Dates pour les prochaines réunions**

#### **Conseil syndical**

- **Mercredi 25 septembre, 20h30**, salle Raymond Wagrez

#### **Bureau**

- **Mercredi 18 septembre, 20h**, salle Raymond Wagrez

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h44.

Le Président

**François Lejealle**